

ENGAGER UN PROJET DE MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE

Maîtriser les conditions de réussite du projet

1 JOUR, 7 HEURES

ACTION
SOCIALE

CODE : GAS20

Objectifs de la formation

Identifier les soutiens possibles à la création du projet

Travailler avec les professionnels de santé libéraux en tenant compte de leur contexte d'exercice

Connaître les conditions de réussite d'un projet et savoir les appliquer

Mettre opérationnellement en place un projet de maison de santé en prenant en compte les caractéristiques de cette structure et la politique de santé

Parmi nos formateurs

- LACROIX Delphine
Directrice de projets,
HIPPOCRATE DÉVELOPPEMENT

Public concernés

- Élu ; Directeur Général Adjoint (DGA) ; Directeur Général des Services (DGS) ; Responsable et technicien des Services Santé et Social, Urbanisme, Aménagement du territoire ; Tout cadre impliqué dans un projet de maison de santé

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 695,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 895,00 €HT

Comprendre les caractéristiques des maisons de santé et leurs objectifs

- Définir le projet : historique, raisons d'être et objectifs
- Identifier la politique de santé des maisons de santé
- Identifier les autres leviers à utiliser pour consolider l'offre de soins de 1er recours
- Comprendre le rôle que doivent jouer les collectivités dans le projet
- Quels sont les risques et quels sont les intérêts de ce mode d'organisation pour les collectivités

Gérer la phase préparatoire du projet de maison de santé au sein de sa collectivité

- Cerner l'écosystème de parties prenantes : divers rôles, compétences et fonctions
- Procéder à une revue complète des professionnels libéraux de santé amenés à intervenir au sein de la structure : médecins généralistes, infirmières, kinésithérapeutes, pharmaciens, sages-femmes...: Comprendre leurs statuts, leurs contextes d'exercices, les différences interprofessionnelles, les différents modes d'organisation des professionnels
- L'analyse territoriale, un point clé : sur quoi la baser et comment la mener

Mettre en place opérationnellement le projet de maison de santé

- Connaître le montage juridique de la maison de santé : les structures juridiques nécessaires
- Savoir piloter le projet immobilier : décrypter le cahier des charges du bâtiment, anticiper les impératifs relatifs au lieu d'implantation
- Faire le point sur les pratiques de financement des maisons de santé : avantages et inconvénients aux financements privé et public, identifier les aides potentielles, connaître les conditions d'obtention de l'aide
- Maîtriser la dynamique humaine du projet : quelle relation privilégier avec les professionnels de santé libéraux et les autres parties prenantes, quel rôle donner à chacun
- Assimiler et anticiper les objectifs pour la santé de la population du territoire

Déterminer les conditions de la réussite

Dates

Classe virtuelle

01/04/2025

08/10/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.

